



Compte rendu / Book Review

Studies in Religion / Sciences Religieuses
2025, Vol. 54(4) 457–459
© The Author(s) / Le(s) auteur(s), 2025
Article reuse guidelines/
Directives de réutilisation des articles:
sagepub.com/journals-permissions
DOI: 10.1177/00084298241313415
journals.sagepub.com/home/sr



L'administration publique des diversités ethnoculturelles, religieuses et autochtones. Réalités québécoises, regards canadiens

Bertrand Lavoie, Dia Dabby et David Koussens (dir.)

Québec : Presses de l'Université Laval, 2024. 147 p.

Cet ouvrage collectif interdisciplinaire se veut l'aboutissement d'un colloque organisé en 2021 par plusieurs instances de recherche (le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie, la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité et le Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke) et qui avait pour questionnement fondamental les enjeux de discrimination dans l'administration publique. Il s'adresse aux universitaires, mais un public élargi intéressé par ces enjeux y trouvera également matière à réflexion. Comme l'observent Bertrand Lavoie, Dia Dabby et David Koussens en introduction, les « [...] débats publics les plus récents touchant la laïcité, l'identité nationale ou la citoyenneté [...] prennent leur source [...] dans des situations ordinaires de loisir ou de travail [...], pour devenir facteurs de tensions et de désaccords dans la sphère publique » (2). Le livre se compose de trois parties, la première brossant un tableau de ces tensions en lien avec la discrimination et la représentation, la deuxième s'ouvrant sur une prospective et sur les transformations possibles de l'espace public et la troisième proposant des regards de quelques milieux de pratique.

La première partie de l'ouvrage débute avec un chapitre de Tatiana Garakani, Marie-Andrée Mbengue-Reiver, Lynda Rey et Serge Kouadio (« La diversité : ses définitions et ses intentions dans les politiques municipales québécoises »). Les auteurs abordent de front le concept de diversité dans l'administration municipale au Québec. Leur méthodologie les a conduits à étudier les politiques de huit municipalités (Gatineau, Laval, Longueuil, Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke et Val-d'Or) en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Leur étude révèle que plusieurs actions de sensibilisation sont déployées un peu partout au Québec, comme autant de solutions pour favoriser l'équité et l'inclusion, mais qu'une certaine pensée magique a « tendance à surestimer les résultats escomptés et l'effet de ces activités » (21). Le chapitre suivant, écrit par Julien Doris et intitulé « Le champ de l'équité en emploi au fédéral, au provincial et au municipal : quels enjeux pour la représentation des minorités visibles dans les administrations publiques au Canada? », étaye une réflexion à propos des ressources humaines dans

l'administration publique. Doris s'est intéressé à trois secteurs d'emploi (fonction publique fédérale, emplois publics au Québec et emplois à la Ville de Toronto) afin de mettre en lumière quelques éléments transversaux caractérisant l'équité dans le monde du travail au Canada. L'auteur analyse notamment la place des minorités visibles dans ces corps d'emploi. Il semble que, si des politiques d'équité sont mises en place dans ces secteurs d'activité, elles ne visent pas toujours les mêmes objectifs ni ne déploient des modalités de mise en œuvre identiques. Dans le chapitre qui suit, « Faire face à la réalité : le port du niqab au tribunal et le recours archaïque à la preuve par comportement du témoin », Natasha Bakht argumente que le port du niqab devant un tribunal n'a pas d'incidence sur la justice rendue. Après avoir démonté les arguments qui appuient l'opposition au niqab en salle d'audience, Bakht affirme que la détermination de la crédibilité des témoins ne doit reposer uniquement que sur l'examen des faits relatifs à une affaire, et non sur leurs comportements ou leurs vêtements. La première partie du livre se clôt avec un chapitre de Victor Armony, Mariam Hassaoui et Massimiliano Mulone (« Les interpellations policières auprès des minorités racisées à Montréal : enjeux de recherche et d'action dans la lutte contre le profilage racial »). Les auteurs tentent ici de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du profilage racial, notamment en cernant son aspect systémique, qui peut reposer sur des actions subtiles ou inconscientes, mais qui conduisent à des effets cumulatifs notoires, par exemple pour les Autochtones, les personnes noires et les arabes. En étudiant les interpellations policières, les contraventions aux règlements municipaux et les incidents criminels entre 2014 et 2017, les auteurs mettent effectivement en lumière certains biais systémiques dans le travail des policiers montréalais. Les auteurs proposent notamment de réformer les modes d'interpellation pour corriger la situation.

La deuxième partie de l'ouvrage commence avec un chapitre écrit par Claude Gélinas (« Les commissions d'enquête et les spiritualités autochtones : quelques enjeux liés à la mise en œuvre des recommandations au Québec »). Gélinas s'intéresse aux défis soulevés par les recommandations à propos de la dimension spirituelle autochtone qui concernent les services publics et qui ont été formulées dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation (2015), dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019) et dans la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (2019). Trois ordres de défis principaux ressortent de l'étude : ceux liés à l'obligation de la neutralité de l'État, ceux liés à la représentativité autochtone et ceux s'associant aux perceptions et aux représentations négatives des Premières Nations. Le chapitre suivant, « Le rôle des aînés et aînées dans la réintégration sociale des membres des Premières Nations et des communautés inuit incarcérés au Québec », a été rédigé conjointement par Marion Vacheret, Oscar Kistabish, Bastien Quirion, Chantal Plourde, Cyndy Wylde, Philippe Boucher et Renaud Boisvert. Il est le résultat d'une recherche collaborative avec un aîné autochtone qui accompagne des détenus dans les prisons provinciales depuis 35 ans. Les Autochtones étant surreprésentés dans le système carcéral, la présence d'aînés dans les prisons peut devenir un atout important pour eux de réhabilitation sociale, suscitant des changements de comportement et la guérison des détenus. Ceux-ci agissent comme des porteurs de l'héritage culturel et identitaire des Premières Nations, fournissant un ancrage communautaire dans leurs valeurs, leurs savoirs et leurs pratiques spirituelles. Les aînés qui

œuvrent dans le système carcéral deviennent aussi des exemples pour les détenus, offrant des pistes pour redonner une stabilité à leur vie, tout en établissant une zone de sécurité culturelle. Un texte de Nathalie Orr Gaucher vient conclure la deuxième partie de l'ouvrage (« L'enseignement de la réflexivité en médecine et l'ouverture au pluralisme des valeurs »). Orr Gaucher explore la prise en considération par le personnel hospitalier de la dimension culturelle et des valeurs. Elle soulève l'importance du développement des compétences culturelles et de l'humilité narrative pour les cliniciens, toutes deux favorisant l'autoévaluation et l'autocritique. Par la suite, Orr Gaucher expose la nature du pluralisme des valeurs dans les hôpitaux (par exemple, en lien avec l'avortement, l'aide médicale à mourir ou les soins palliatifs). Elle montre notamment que des différends de valeur peuvent naître chez les professionnels et leurs patients et qu'ils peuvent s'exprimer par des troubles de la conscience ou encore par des tensions relatives à l'intégrité morale. L'auteure propose le développement de la réflexivité comme voie d'ouverture, d'échanges et de dialogue.

La troisième partie de l'ouvrage, qui s'intitule « Éclairages de terrains : points de vue des praticiens de l'administration publique des diversités », regroupe trois très courtes contributions. La première, de Souleymane Guissé, revient sur les recommandations du Conseil interculturel de Montréal déposées lors de la consultation publique sur le racisme systémique à Montréal (2019). Guissé suggère qu'il est temps pour la ville d'entreprendre des actions concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. La deuxième contribution, celle de Fanie Pelletier, brosse un portrait de la diversité chez les membres du Barreau du Québec. L'auteure indique que « [I]es données les plus récentes font état de 2 880 membres issus de groupes ethnoculturels ou autochtones, ce qui représente 10 % de l'ensemble des membres du Barreau » (134). Finalement, la dernière contribution est celle de Marie-Claude Levasseur. Cette dernière soulève quelques enjeux éthiques et axiologiques rencontrés dans l'Unité d'éthique clinique et organisationnelle du CHU Sainte-Justice, ces enjeux étant parfois liés à des valeurs religieuses.

Cet ouvrage a le mérite d'être clair et accessible à un lectorat moins familier avec le langage scientifique. Il permet ainsi de diffuser à plus grande échelle des réflexions nécessaires à propos des inégalités et de la reconnaissance des diversités dans les sociétés contemporaines. En consultant ce livre, les praticiens sauront y trouver non seulement l'état actuel des connaissances à propos de la gestion des diversités ethnoculturelles, religieuses et autochtones dans et par l'administration publique québécoise, mais également des pistes de solutions potentielles afin de rétablir des situations discriminatoires. Notons que ces réflexions avancées par les directeurs et la directrice de l'ouvrage auraient pu être étendues vers d'autres formes d'inégalités, comme celles liées au genre, au handicap ou encore aux idéologies politiques.

Raphaël Mathieu Legault-Laberge
Université de Sherbrooke